

**Discours du président de la République, M. François HOLLANDE, le 5 juillet 2013 devant l'Assemblée nationale constituante de la République tunisienne**

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale constituante, Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les députés, C'est un honneur de m'adresser à vous, au nom de la France. Un honneur, parce que vous êtes la première Assemblée élue au suffrage universel en Tunisie dans des conditions de liberté et de pluralisme. Un honneur, parce que vous êtes une Assemblée issue d'un processus révolutionnaire. Un honneur, parce que vous préparez une Constitution qui est le texte fondamental dans une grande démocratie pour séparer et organiser les pouvoirs, pour permettre à l'État de droit d'être respecté, pour garantir les libertés, pour permettre la participation de tous à la vie publique. Un honneur, parce que, au-delà de cette Constitution, vous préparez les élections qui auront lieu et qui seront également le signe de la vitalité de la démocratie tunisienne. Je suis sûr que, malgré toutes les épreuves – il en existe toujours – toutes les difficultés, la Tunisie saura montrer une nouvelle fois l'exemple. La Tunisie a toujours été pionnière. Au XIXe siècle, c'est elle qui inaugura la grande tradition constitutionnaliste du monde arabe avec la « loi de l'État tunisien ». C'était en 1861. C'est en Tunisie que le mouvement réformiste arabe s'est affirmé avec Kheireddine PACHA et Mohamed SNOUSSI. La Tunisie, au cours du XXème siècle, a été en avant-garde en gagnant plus tôt que d'autres son indépendance, en fondant sa République et en accordant aux femmes un statut unique dans le monde arabe. Même sous le temps de l'oppression et de la dictature, la Tunisie a su montrer le chemin. Des hommes et des femmes ont eu le courage de réclamer justice et de porter les droits de l'Homme. Pour beaucoup, ce fut un combat douloureux. La France aujourd'hui exprime à ceux qui ont éprouvé dans leurs chairs les affres de la dictature, à ceux qui ont été arrêtés, torturés pour leurs convictions, la France exprime aujourd'hui, ici, par ma voix, son immense respect. La Tunisie a également montré l'exemple avec le Printemps arabe en janvier 2011. Le geste, à Sidi Bouzid, de Mohamed BOUAZIZI a changé le cours de l'Histoire – de l'histoire de la Tunisie, mais aussi de l'histoire du monde. Et je veux ici solennellement saluer sa mémoire.

Ce fut le début d'un processus. D'autres peuples se sont mis en mouvement après la Tunisie. Il appartient à chacun d'entre eux de montrer la voie, de chercher le bon chemin. Cette voie peut être heurtée, parfois violente, c'est le cas en Libye. Cette voie peut être interrompue, c'est le cas aujourd'hui en Égypte. Cette voie peut déboucher sur une guerre, c'est le cas, hélas, en Syrie. Mais la leçon que le peuple tunisien a donnée au monde, c'est qu'il ne peut pas y avoir de stabilité, il ne peut pas y avoir de développement, il ne peut pas y avoir de progrès sans la liberté. Et c'est cette liberté-là qui est en marche partout. Je sais que vous avez d'immenses défis à relever. La France sait ce qu'est une révolution, sa puissance irréversible, l'écho qu'elle suscite dans le peuple, mais également la difficulté d'inscrire dans le temps toutes les conquêtes, d'être à la hauteur de l'espérance créée – et en même temps de ne pas donner une illusion impossible. Oui ! La France comprend les impatiences qui peuvent exister ici, en Tunisie, le désir de résultat – pas simplement, d'ailleurs, en Tunisie – et l'exigence de garantie. Je sais donc ce que vous affrontez. D'abord, l'héritage de l'ancien régime mais aussi la crise économique en Europe qui vous frappe, l'insécurité dans la région qui vous touche, sans parler de la violence – et elle existe, y compris à l'intérieur – de la part de ceux qui n'acceptent pas les principes de votre révolution. En cet instant, j'ai une pensée pour Chokri BELAID, homme de conviction tué pour ses idées. Et je forme le vœu, qui est le vôtre, que toute la lumière soit faite sur son assassinat et que ses assassins soient justement jugés et punis. Mais la Tunisie a montré encore ces derniers jours qu'elle est capable de dépasser ce qui peut la diviser, de surmonter toutes les épreuves, tous les défis. Je veux, à l'occasion de ma visite, dans le moment précis que vous traversez, dans les doutes et les espérances qui sont les vôtres, montrer que la relation entre la France et la Tunisie peut être refondée dans ce contexte. Je suis le premier président de la République française à venir en Tunisie depuis votre révolution. C'est un symbole mais c'est aussi une volonté de refonder la relation entre la France et la Tunisie. Refonder notre relation, c'est d'abord assumer la vérité. C'est pourquoi, je me rendrai, aujourd'hui même, au mausolée de Farhat HACHED. Je dirai à sa veuve, à son fils ainsi qu'aux représentants de l'UGTT que je m'engage, au nom de la France, à rechercher et à faire toute la clarté sur son assassinat en 1952. J'ai d'ores et déjà donné instruction pour que toutes les archives soient rendues publiques sans aucune exception. A l'initiative du maire de Paris, Bertrand DELANOE, enfant de Bizerte, une place de la capitale française porte désormais le nom de Farhat HACHED. C'est l'une des expressions de l'estime des Français pour ce héros du mouvement national tunisien. Refonder notre relation, c'est respecter pleinement l'histoire de la Tunisie, la lutte pour son indépendance, les mouvements qui l'ont portée, sa capacité à forger sa propre identité, à définir une relation sereine avec la France. Je reconnais l'apport d'Habib BOURGUIBA à cette construction-là

et, là aussi, je salue sa mémoire. Refonder notre relation, c'est tirer toutes les leçons du passé, même le plus brûlant, car il y a des blessures, je les connais. Il y a eu des incompréhensions, je les ai mesurées au moment de la révolution tunisienne. A ce moment-là, à Paris et partout en France, des Tunisiens venaient me voir – espérant le soutien de la France dans ce moment décisif – disaient leur déception mais aussi leur attente. Ils voyaient également que nombre de mes concitoyens dans les mondes associatif, politique, syndical étaient solidaires de la révolution tunisienne. C'est bien là l'essentiel. Et je remercie le président MARZOUKI – quand il est venu à Paris – d'avoir dit que la France des citoyens n'avait pas fait défaut à la Tunisie. Refonder notre relation, c'est exprimer la confiance de la France dans la Tunisie nouvelle. La France est prête à travailler avec les représentants du peuple tunisien – tous les représentants du peuple tunisien – élus démocratiquement dans le pluralisme. Parce que le message de la France s'adresse à tous les Tunisiens et à celles et ceux qui sont désignés dans cette Assemblée, puis dans la future pour les représenter. La France sait que l'islam et la démocratie sont compatibles. De grandes voix tunisiennes, comme celle de Mohamed CHARFI, l'ont dit avec grande force. La France sait aussi que l'identité tunisienne se nourrit d'apports multiples et que le progrès politique, économique, social demande la participation de tous dans la démocratie, dans le respect des libertés, dans l'égalité des droits. La France vous encourage, sans vous donner de leçon. La France aussi participe des inquiétudes lorsqu'elles existent, et les exprime à chaque fois qu'elle pense que c'est utile et que c'est nécessaire. La France et la Tunisie sont liées, l'une à l'autre, par la culture, les femmes et les hommes qui ont fait ce que nous sommes ; par notre histoire mais aussi par ce présent qui permet à de nombreuses familles issues de la Tunisie de vivre en France et à d'autres – françaises – de s'établir en Tunisie. C'est ce qui fait notre force, cette communauté parfois de destin que nous partageons. La France et la Tunisie ont besoin l'une de l'autre, la France est prête à travailler avec vous dans tous les secteurs où vous pouvez solliciter son concours. Au cours de ma visite, les ministres ici présents ont signé, avec les vôtres, de nombreuses conventions et accords. Ils formeront le cadre de notre coopération. La France, Monsieur le Président, est déjà le premier bailleur de fonds publics au développement pour la Tunisie. Elle continuera de mobiliser les pays du partenariat de Deauville et l'ensemble de l'Union européenne, pour vous permettre de connaître le meilleur développement pour votre pays. Je mobiliserai tous les instruments, à notre disposition. Les engagements de la France pour la Tunisie s'élèvent déjà à plus d'1,5 milliard. Pour 2013 et 2014, nos perspectives sont de délivrer 500 millions d'euros de plus. L'Agence Française de Développement investira notamment dans la réhabilitation des quartiers de vos villes, l'alimentation en eau, la formation professionnelle, les liaisons ferroviaires, le développement agricole. En plus de cet appui, la France réalisera, pour la Tunisie, une opération que vous avez vous-mêmes – autorités tunisiennes, représentants du peuple tunisien – exprimée : la conversion de dette, c'est-à-dire la transformation de ce qu'est une créance de la France en investissements pour la Tunisie. Notre coopération, c'est aussi les entreprises. Elles sont plus de 1 350 françaises à être installées en Tunisie, à y faire travailler plus de 125 000 personnes. Ces chiffres n'ont pas diminué depuis la Révolution, et toute mon action, avec celle du gouvernement, c'est de faire en sorte qu'il y ait plus d'entreprises qui viennent ici, en Tunisie, pour votre développement, mais aussi pour l'activité économique en France. Monsieur le Président, vous avez insisté sur le tourisme. Je ne veux pas réduire la Tunisie au tourisme, car la Tunisie a plein d'atouts, plein de capacités. Mais elle a aussi, par la qualité de ses paysages, par son climat, et par l'hospitalité de sa population, toutes les possibilités d'avoir une économie touristique dynamique. Là encore, j'irai dans ce haut lieu du tourisme qu'est Sidi Bouzid, et j'invite, à travers cette visite que j'effectue à votre invitation, tous les Français à venir nombreux passer leurs vacances en Tunisie. Notre coopération est aussi dans l'Administration, dans l'École Nationale d'Administration. On pourrait en dire tellement de choses en France, mais tellement de bien en Tunisie ! Nous ferons en sorte que l'expertise puisse être partagée, dans ces domaines comme dans celui du droit. J'ai bien conscience, cela m'a été rappelé par le gouvernement hier, de ce que vous attendez de la France, sur cette question du droit, du respect des règles, de la lutte contre la corruption, de ce qui vous a été volé par le régime déchu. Je vous l'affirme ici : tout ce qui a été mal acquis vous sera rendu. J'ai donc demandé que tout soit mis en œuvre pour accélérer les procédures, faciliter l'identification des biens. Un magistrat français sera bientôt installé à Tunis pour y veiller, et nous en ferons l'évaluation à chaque étape. Enfin, notre coopération est tournée vers la jeunesse, la jeunesse de France, la jeunesse de Tunisie. Près de 20 000 Tunisiens étudient en France, 4 000 étudiants s'y inscrivent chaque année, 1 000 bénéficient d'une bourse accordée par le gouvernement français. Je sais les problèmes qui ont été posés et j'ai donc veillé à ce que les règles de circulation des étudiants étrangers soient assouplies. J'ai demandé d'abroger – et ce fut fait dès les premiers jours de mon mandat – une instruction administrative qui empêchait les étudiants déjà présents en France de pouvoir travailler. Mais je veux faire en sorte que nous puissions améliorer la mobilité entre nos deux pays, tout en luttant contre l'immigration clandestine. Je ne veux pas capter la jeunesse tunisienne, je veux simplement que celle qui veut étudier en

France dans de bonnes conditions puisse le faire, pour retourner ensuite dans votre pays, exprimer le talent, la compétence et l'expérience, qui auront été développés dans notre pays. La France contribuera à réaliser aussi des projets importants de formation ici en Tunisie, comme dans le Centre de formation professionnelle de Gafsa, ou encore l'École nationale d'Ingénieurs de Bizerte. Ce partenariat entre la France et la Tunisie, pour l'éducation, pour la formation, doit être placé au meilleur niveau d'excellence. Je veux que nous puissions avoir aussi une coopération en matière de culture, de recherche, pour que nous puissions donner le meilleur de nous-mêmes. Donner le meilleur de nous-mêmes aussi pour la Méditerranée, que nous avons en partage, cette « blanche mer citoyenne », une Méditerranée de projets, là aussi, autour de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau, des universités. Travaillons ensemble ! Ici, il y a des représentants des régions françaises, et notamment de la Méditerranée, de Provence-Alpes-Côte-D'azur, et d'autres. Vous avez souhaité une coopération décentralisée. Elle sera non seulement engagée – elle l'est déjà – mais poursuivie, amplifiée, pour que nous portions des projets communs. Enfin, nous avons, la Tunisie et la France, à travailler pour la paix. Je veux vous assurer de mon engagement à lutter contre toutes les menaces auxquelles l'Afrique du Nord, l'Europe, et la France, sont exposées. Cette menace a un nom, c'est le terrorisme. Au Mali, la France est intervenue, à la demande du président TRAORE, pour empêcher que des groupes terroristes ne mettent la main sur l'ensemble du pays. L'action conduite avec les armées africaines a permis, non seulement de réussir à les chasser, mais de préparer une transition politique, puisque des élections auront lieu, sans doute, sûrement, à la fin du mois de juillet, puisque c'est la date qui a été fixée. Nous devons donc tout faire pour que cet exemple soit donné à d'autres pays et que nous puissions garantir la sécurité du Sahel. Je sais bien que vous êtes concernés aussi car quand des groupes terroristes sont chassés d'un pays, ils se réfugient dans d'autres et tentent de le menacer et de déstabiliser. Je sais ce que vous les affrontez, ici même. Avec quel courage vous avez fait face à ceux qui voulaient utiliser les armes contre votre révolution ! En Égypte, les événements récents nous montrent combien les processus de transition démocratique sont fragiles et peuvent être mis en échec. Car c'est un échec quand un Président, élu démocratiquement, est déposé par l'armée. C'est un échec quand des millions d'Égyptiens veulent aussi, après un an, exprimer leur aspiration à la liberté. Alors, que devons-nous dire ? Cette chose simple, c'est que tout doit être fait maintenant, dans ce pays, pour retrouver pleinement la démocratie, la liberté, le pluralisme et, le plus vite possible, des élections. La France est également du côté du peuple syrien, qui fait face à la barbarie d'un régime, et qui endure une guerre qui massacre la population civile. 100 000 morts en Syrie. La France a alors décidé de prendre toutes ses responsabilités et d'aider l'opposition autant qu'il le faudra, à condition, bien sûr, que les groupes d'influence terroriste soient mis de côté, et pour que tout soit fait pour que la Syrie puisse être, elle aussi, un grand pays démocratique. J'ai entendu ce que vous avez dit aussi, Monsieur le Président, sur le conflit israélo-palestinien et sur cette volonté qui doit être la nôtre – celle de l'Europe, celle de la France – de faire revenir les parties prenantes à la négociation pour que soit enfin décidée, négociée, et obtenue la création d'un État palestinien. Monsieur le Président, Mesdames, et Messieurs les députés, je mesure, je l'ai dit, ce qu'est votre responsabilité : terminer l'élaboration de votre Constitution, préparer les élections de manière incontestable, comme vous l'avez fait en 2011, être capable de donner espoir à la Tunisie. Ce sont de grands défis mais vous n'êtes pas seuls, vous avez vos amis et la France compte parmi ceux que vous pouvez considérer comme tels. Nous avons trois principes qui nous rassemblent. Le premier, c'est la démocratie, le droit pour tous les citoyens de choisir librement, souverainement, leurs représentants, dans le cadre de l'égalité, du respect des minorités, de la liberté de la presse, de la circulation sans entrave des opinions et des idées, l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Vous avez décidé, vous, cette Assemblée, de préserver cet acquis fondamental de la Tunisie, et surtout de votre histoire et des luttes de votre mouvement féministe, qui fait, à juste raison, votre fierté. Le second principe, c'est celui de la confiance. La France a confiance dans la Tunisie, la France a confiance dans sa capacité à construire un avenir, un développement, une démocratie. La France a confiance dans l'économie tunisienne, dans les horizons qui peuvent finalement être définis, dessinés par nous, ensemble, pour donner de l'espoir à nos peuples respectifs. Enfin, le dernier principe, c'est celui de la responsabilité : responsabilité de la Tunisie pour réussir sa révolution, responsabilité de la France, pour vous appuyer, autant qu'il sera nécessaire. Votre tâche est considérable, et dans l'Histoire il arrive des moments où un peuple décide, non seulement pour lui-même, mais pour les autres. Nous avons, nous la France, cet orgueil – qui nous est parfois reproché – en tout cas cette ambition que nous portons, cette fierté d'avoir, il y a déjà longtemps, fait notre révolution, d'en être toujours les héritiers et de dire partout que nous sommes les défenseurs de droits qui appartiennent à l'humanité toute entière. Nous avons toujours cette idée que nous ne sommes pas n'importe quel pays, nous la France, parce que nous avons été la patrie des Lumières, de l'espérance, de la liberté. Quand un autre peuple nous reconnaît comme tel, nous voyons cette flamme dans nos yeux, les uns les autres, pour

partager cette même démarche, cette même ambition. Maintenant, c'est vous, vous la Tunisie, qui avez finalement, à la fois cette fierté, mais aussi cette responsabilité. Vous portez un espoir qui va bien au-delà du peuple tunisien, bien au-delà des peuples arabes, et c'est ce qui nous rend solidaires France et Tunisie. Vive l'amitié entre la France et la Tunisie !"

*Intervention de François Hollande du 4 juillet 2013*